

## Circulaire N° 17 du Tribunal fédéral

concernant le mode de réalisation en faillite des parts de copropriété et de propriété commune.

Une erreur s'est glissée dans le texte de la circulaire n° 17 publiée dans le n° 15 de la Feuille fédérale du 14 avril 1926. Page 553, lignes 9 et 10, au lieu des chiffres 646—651 lire 652—654.

12 mai 1926.

Chancellerie du Tribunal fédéral.

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

### PLACES.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département fédéral de l'intérieur. (Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire de littérature et langue française.		7 juin 1926 [3].	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement, etc. s'adresser au président du Conseil de l'Ecole.
Entrée en fonctions : 1 <sup>er</sup> octobre 1926.				
(Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire de construction de machines (en particulier : hydraulique, turbines hydrauliques et usines hydrauliques).		7 juin 1926 [3].	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement, etc. s'adresser au président du Conseil de l'Ecole.
Entrée en fonctions : 1 <sup>er</sup> octobre 1926.				
(Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chef de la section II (liants, pierre naturelle et artificielle) du laboratoire d'essai des matériaux.	4200 à 7300 plus les allocations de renchérissement.	7 juin 1926 [3].	Etudes académiques complètes; expériences pratiques dans le domaine des constructions en maçonnerie, béton et béton armé.
La place est provisoirement occupée.				

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.05.1926
Date	
Data	
Seite	721-723
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 644

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.